

Adoption de la Communication "Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE"

Les 20 et 21 septembre 2017 à Bruxelles, s'est tenue une conférence marquant l'adoption de la communication intitulée "Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE". Introduite par la Commissaire Cretu et le Président du Comité des Régions Karl-Heinz Lambertz, elle a réuni 200 participants, dont de nombreux représentants de territoires transfrontaliers, des États, des directions de la Commission concernées par la coopération (outre la DG REGIO, les directions en charge de l'emploi, de l'éducation, du marché intérieur, des réseaux de communication, de la santé, des transports,..)*. Si les territoires transfrontaliers représentent 40% du territoire de l'Union européenne, ces derniers sont confrontés à de nombreux défis. L'accès aux services publics

tels que les hôpitaux et les universités est souvent déficient dans les régions frontalières. Les personnes, les entreprises et les autorités publiques des régions frontalières connaissent des difficultés spécifiques du fait de différents systèmes administratifs et juridiques. Pour remédier à ces difficultés, qui ne peuvent pas être traitées par le biais des financements comme Interreg, la Communication propose une série de nouvelles actions concrètes afin d'aider les régions frontalières à coopérer, à réduire les obstacles, et à permettre aux citoyens et aux acteurs transfrontaliers, d'exploiter le potentiel de ces régions. [Suite de l'article page 3](#)

* Plus d'infos sur :

<https://livestream.com/accounts/17747386/events/7721791>



Discours du Président de la République à la Conférence des territoires du 17 juillet 2017

Vers une différenciation de l'action publique dans les territoires

Au cours de la première réunion de la Conférence des territoires, nouvelle instance d'échange, de concertation et de décision placée sous la présidence du Premier ministre, Emmanuel Macron a présenté la différenciation de l'action publique, porteuse d'une nouvelle égalité des chances des territoires. Celle-ci devra permettre, en premier lieu, d'associer en amont de chaque réforme les collectivités territoriales concernées et de se concentrer sur certaines priorités par territoire. Les expérimentations locales devront

être amplifiées et le principe selon lequel une expérimentation doit être généralisée à l'ensemble du territoire ou bien abandonnée sera levé. Un projet de loi Simplification et Droit à l'erreur sera présenté, permettant aux préfets de disposer d'un pouvoir d'adaptation locale des règlements. Ce pouvoir d'adaptation des normes juridiques aux réalités locales pourrait être transféré aux régions qui le souhaitent avec de nouvelles délégations de compétences. Tel est,

notamment, le souhait des régions et collectivités d'outre-mer du fait de leur statut constitutionnel spécifique. Au niveau européen, le chef de l'Etat préconise non seulement l'arrêt de la surtransposition des normes européennes, mais également l'examen systématique, dans les régions transfrontalières en particulier, des normes en vigueur chez nos voisins européens afin d'évaluer l'efficacité de nos propres normes. Ce dernier point fait écho aux propositions du groupe de travail sur les obstacles. [Plus d'infos](#)

ÉVÉNEMENTS

Save the date :

20 ans de la MOT

"Construire les territoires transfrontaliers : L'Europe pour les citoyens", 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 à Bruxelles

[Programme et inscription](#)

20 Événements du réseau labellisés 20 ans de la MOT

10e anniversaire du Forum Transfrontalier Arc jurassien, 21 octobre 2017 à Russey

38ème Rencontre des Agences d'Urbanisme : Construire l'Europe des Lieux et des Liens, 8 au 10 novembre 2017 à Strasbourg

[Plus d'infos](#)

Atelier sur la Communication de la Commission sur les obstacles transfrontaliers : Frontières ES/PT/FR, 25 octobre 2017 à Merida (Espagne)

Assemblée générale de l'ARFE, du 26 et 27 octobre 2017 à Badajoz (Espagne)

Castle Talks, 9 et 10 novembre 2017 à Strasbourg

[Tous les événements](#)

Grand Genève : 3 infrastructures majeures cofinancées par la Confédération Suisse

Le 19 juin 2017, de nouvelles conventions ont été signées entre le Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, François Longchamp, et le Président d'Annemasse Agglo, Christian Dupessey, permettant la participation de la Confédération suisse au financement de 3 projets emblématiques du Grand Genève à hauteur d'environ 26 millions d'euros.

Deux ans après la mise en service du Bus à haut niveau de service (BHNS) de l'agglomération d'Annemasse, ces nouvelles signatures montrent l'intérêt pour la Suisse de s'associer aux cofinanceurs français et européens, pour la réalisation d'infrastructures de transport sur territoire français.

- **L'extension du tramway transfrontalier Genève-Annemasse**

L'arrivée du tramway doit permettre une desserte directe d'Annemasse à Genève de centre à centre de manière complémentaire au Léman Express. Le premier tronçon de 2,1 km est accompagné par un réaménagement d'espaces

publics permettant de faciliter l'accès aux commerces et les déplacements à pied ou à vélo ainsi que par l'augmentation de la surface d'espaces verts.

- **L'aménagement des espaces publics de la nouvelle gare d'Annemasse liée au Léman Express**

Directement lié au projet de liaison ferroviaire CEVA (Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse), ce projet prévoit de faciliter l'accès au train depuis tous les modes de transport (bus, cars interurbains, voiture, vélos, piétons) et s'inscrit dans le projet de nouvelle Gare d'Annemasse. En effet, avec la mise en service du Léman Express ce ne sont pas moins de 4 millions de voyageurs par an qui sont attendus, modifiant ainsi le statut de la gare au sein de l'agglomération transfrontalière.

- **La voie verte du Grand Genève**

Si cet aménagement permet de créer un itinéraire continu franco-suisse d'Annemasse à Genève, l'objectif est également d'introduire une "composante verte" au sein d'un tissu urbain dense. Situé sur la couverture du projet ferroviaire CEVA, ce tronçon d'une distance de 900m est un élément clef du projet de la Voie Verte d'agglomération côté français. Le coût total de l'opération est évalué à 5,7 millions d'euros, auquel la Confédération suisse accorde 210 000 CHF*. [Plus d'infos](#)

* Environ 191 000€



Guide pour la coopération frontalière dans le domaine de l'environnement

Dans le contexte de l'accord régional pour l'application de la Convention d'Espoo (1991) dans un cadre tri national, la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur publie un guide de procédures des consultations transfrontalières concernant les projets, plans et programmes ayant une incidence notable sur l'environnement. Cette publication présente, dans le cas de procédures de consultation d'un État voisin, toutes les mesures, réglementaires et facultatives, de participations civiles et administratives. Cette démarche illustre la présence d'une tradition ancienne de consultation mutuelle et d'échanges de la part des différents acteurs sur des projets ayant un impact au niveau transfrontalier.

[Plus d'infos](#)



Ratification par le Grand-Duché et la France de l'accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière

Des soins de qualité pour les populations des régions frontalières franco-luxembourgeoises, plus accessibles, plus rapides et plus proches de leur domicile, c'est l'objectif de l'accord-cadre sur la coopération sanitaire ratifié par le Grand-Duché et la France. Cet accord doit permettre à n'importe quel résident luxembourgeois ou de la région Grand Est de se faire soigner en France ou au Luxembourg mais concerne également les coopérations en matière d'aide médicale d'urgence, facilitant ainsi l'organisation des secours d'urgence et le transport sanitaire des patients en faisant intervenir les secours du pays voisin. [Plus d'infos](#)

Dossier de fiches projets 2017

La MOT publie chaque année un dossier mettant en avant des projets transfrontaliers exemplaires présents le long des frontières françaises.

L'objectif est d'illustrer le rôle de la coopération transfrontalière et son impact dans la vie quotidienne des habitants des territoires frontaliers.

Les projets sont répartis en différentes thématiques : emploi, économie, innovation, services publics, santé, inclusion sociale, sécurité, urbanisme, aménagement, transports, développement durable, environnements, espaces naturels, éducation, culture et tourisme.

[Consulter le dossier](#)



Suite de l'article en page 1

La résolution des problèmes frontaliers est un processus complexe faisant intervenir différents types d'acteurs. Si les obstacles ont un impact localement, les solutions se trouvent rarement à ce niveau, et demandent une coordination des acteurs au niveau des administrations et gouvernements nationaux.

La Communication souligne la manière dont l'UE et les États membres peuvent réduire la complexité, la longueur et les coûts de l'interaction transfrontalière, et promeut la mise en commun des services le long des frontières intérieures. Par le biais d'exemples et de bonnes pratiques, elle donne un aperçu des mesures mises en œuvre par la Commission européenne, les institutions nationales et les acteurs du transfrontalier.

Parmi ces exemples, l'instrument de la "convention transfrontalière européenne" (ECBC) proposé par le Groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers suite à la Présidence luxembourgeoise du Conseil de



L'Union européenne sera pris en considération par la Commission.

La Communication contribue également au processus de réflexion commencé avec le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe en publiant des recommandations qui facilitent la coopération et aident les citoyens et les entreprises frontalières à utiliser le plein potentiel de ces régions.

Elle propose un ensemble d'actions qui s'attaquent à certaines des barrières juridiques et administratives qui empêchent actuellement une coopération et une interaction plus étroites. Un "**point de contact frontalier**" sera créé au sein de la Commission. Pour favoriser un dialogue régulier sur les questions frontalières et veiller au partage des bonnes pratiques, la création d'un **réseau professionnel en ligne** à l'échelle de l'Union, offrira aux autorités nationales et régionales des conseils pour s'attaquer aux obstacles juridiques

et administratifs aux frontières. Un **appel à manifestation d'intérêt** pour des projets pilotes sera lancé avant fin 2017 à destination des pouvoirs publics qui souhaitent régler des problèmes frontaliers d'ordre juridiques. La réduction des obstacles transfrontaliers contribue à la fois au développement socioéconomique et à l'intégration des régions frontalières.

La communication s'accompagne d'un document de travail qui présente les concepts clefs et le processus de la "Cross-Border Review", auquel la MOT a été directement associée. Ce document fournit des informations supplémentaires sur les difficultés rencontrées par les régions frontalières de l'UE et leur impact sociétal, et nourrit les actions proposées dans la communication avec d'autres analyses et des exemples concrets. [Plus d'infos](#)

Avis du Comité des régions sur les projets interpersonnels et à petite échelle

Les projets interpersonnels (P2P) sont des projets à petite échelle, accessibles à une vaste gamme de bénéficiaires, axés sur la promotion de contacts et d'échanges entre personnes de part et d'autre de la frontière.

Leur objectif principal est de financer des initiatives dans de nombreux domaines de la coopération transfrontalière ayant un impact au niveau local, en vue de soutenir les principaux objectifs thématiques des programmes de l'UE.

Cet avis du Comité des régions met l'accent sur la grande valeur ajoutée des projets P2P et suggère une gestion

décentralisée de ces programmes ainsi qu'une simplification des procédures.

L'ancrage de ces projets dans les règlements régissant le soutien de l'UE à la coopération transfrontalière en tant qu'instruments légitimes des programmes de coopération est également présenté comme un élément central.

L'objectif est d'accroître la visibilité des résultats et des avantages de ces projets considérés comme les exemples les plus tangibles des avantages spécifiques et de la valeur ajoutée que l'UE apporte aux citoyens dans leur vie quotidienne.

[Plus d'infos](#)

« Quelles gouvernances pour l'information géographique ? »

Associés à la région Grand Est, l'AFIGEO et le CNIG ont saisi l'occasion de la Conférence européenne INSPIRE, du 4 et 5 septembre, pour réunir les acteurs francophones de la profession dans le cadre d'une « Conférence francophone de l'information géographique ». Cet événement s'est articulé autour d'ateliers, de tables rondes, de conférences.

La MOT a notamment animé un atelier intitulé « Territoires transfrontaliers : comment l'information géographique s'active à différentes échelles ? » qui a permis de mettre en avant son expérience en matière d'observation transfrontalière et de présenter de nouveaux outils comme le géoportail GéoRhenas ou le SIG Grande Région, qui tendent à se développer dans les espaces transfrontaliers. [Plus d'infos](#)

REVUE DE PRESSE

▲ La BEI encourage l'interconnexion électrique France-Italie

Euractiv, 17 août

La Banque européenne d'investissement va consacrer 130 millions d'euros au financement de câbles électriques supplémentaires dans les Alpes. La capacité d'échange entre la France et l'Italie augmentera de 40 % avec ce projet, qui permettra également d'améliorer la compétitivité du marché de l'électricité, conformément à la stratégie européenne générale.

▲ « La culture est une dimension fondamentale de la relation franco-allemande »

Correspondances Lorraines, 13 septembre

Catherine Trautmann ne s'est jamais départie de sa passion pour la culture et de sa confiance en la construction franco-allemande. [...] La coopération entre voisins permet de monter d'un cran la coopération à l'échelle européenne [...]. La Fondation rhénane pour la culture soutient depuis 2012 le projet Interreg Szenik, qui répertorie l'ensemble des acteurs culturels de l'espace frontalier.

▲ « Il n'est jamais trop tôt pour devenir bilingue »

Dernières Nouvelles d'Alsace, 30 août

Pour souligner la coopération franco-allemande, le maire de Breisach a pris la parole pour dresser un tableau des initiatives qui ont été mises en œuvre dans le Rhin supérieur. « Ce ne sont pas que des amitiés qui nous lient, mais de vrais projets », a affirmé Oliver Rein, en prenant l'exemple de la Grüne Straße, la Route Verte qui traverse près de 250 km des deux côtés du Rhin.

▲ Rencontres de voisins solidaires

L'Alsace, 29 août

« Pour développer ensemble l'économie sociale, écologique et solidaire de notre région frontalière, Voisins solidaires propose aux associations du sud du Rhin supérieur de se rencontrer », explique Vincent Goulet, de la Maison de la citoyenneté mondiale.

▲ Assises Européennes de la Transition Energétique fin janvier à Genève

Enviscope.com, 14 août

L'édition 2018 des Assises Européennes de la Transition Energétique marquera pour les organisateurs, un tournant dans l'organisation de l'événement. Né en 1999, à Dunkerque, ce rendez-vous annuel [...] sort pour la première fois de France pour s'implanter sur le territoire transfrontalier du Grand Genève.

▲ Lancement à Ajaccio du projet transfrontalier Fr.I.net

Alta Frequenza, 31 juillet

Fr.I.net est un centre de compétences qui aura pour objectif de fournir des services spécialisés à forte valeur ajoutée aux entreprises locales dans les secteurs du tourisme et du nautisme.

▲ La Navarre entre dans la CCI transfrontalière

Sud Ouest, 13 septembre

La structure Bihartean, qui regroupe la Chambre de commerce et d'industrie Bayonne Pays basque et son équivalent en Guipúzcoa, achève son premier septennat. Elle enchaîne un nouveau cycle dans un environnement élargi à la Navarre qui fait partie, depuis quelques mois, de l'Eurorégion. L'économie de cette coopération transfrontalière pèse désormais 3 millions d'habitants et plus d'1,3 million d'emplois.

▲ Un concours de «jeunes pousses» au bénéfice du territoire transfrontalier

Nord Éclair, 9 septembre

Grâce à l'implication de l'Eurorégion Lille-Courtrai-Tournai, l'opération bénéficiera à tout le territoire transfrontalier. L'idée consiste à inviter 20 jeunes pousses à présenter des projets innovants et numériques dans quatre domaines: les systèmes intelligents de transport, la mobilité des objets connectés, l'environnement intelligent et la gestion des méga données.

▲ Transports en commun gratuits pour les jeunes frontaliers

La Meuse, 3 août

Depuis ce mardi 1er août, les étudiants Luxembourgeois et les jeunes frontaliers qui étudient au Grand-duché et qui sont « éligibles à une aide d'études luxembourgeoise » peuvent emprunter gratuitement les transports en commun grand-ducaux.

Les réseaux de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

"Longtemps considérées comme des obstacles artificiels hérités de la décolonisation, les frontières ouest-africaines sont aujourd'hui au cœur des politiques visant à favoriser les échanges inter-régionaux et à lutter contre l'instabilité politique. Cette redécouverte des marges de l'État a favorisé la multiplication d'initiatives institutionnelles destinées à favoriser la coopération entre États, régions et communes tout en assurant la protection et la promotion des intérêts et droits des populations frontalières. En dépit de ces initiatives régionales, le fonctionnement effectif de la coopération transfrontalière demeure encore largement inconnu en Afrique de l'Ouest. L'objectif de cette note est de combler cette lacune." [Télécharger le rapport](#)

Cette publication est disponible dans le portail documentaire de la MOT. Spécialisé sur la coopération transfrontalière, il propose près de 4000 références documentaires. [Plus d'infos](#)



L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Blandine Lysensoone

Photos : Droits réservés.

Pour vous abonner :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Suivez-nous sur twitter :
[@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT)



Sous le patronage de la Représentation en France de la Commission européenne

